

Responsabilité civile



## Contrat n° 03/99.544.796/03

Producteur :		
Nom : sa Assurances Mo	osanesN₀ de producteur :	12904
Référence : rue Basse-W	/ez 42-46 à B-4020 Liège	
Tél.: 04/341 41 54		Fax :
Peneur d'assurance :		
Nom et prénom du prene	eur d'assurance : URSTBf asbl – er	treprise n° 418.483.239
Tél.: 071/596457		Fax: 071/596467
Adresse : rue de la Gare	du Nord 5 à B-6530 Thuin – secret	ariat@urstbf.org
Profession : Fédération s	sportive (Tir) reconnue par l'Exécutif	de la CFWB
Assuré (si différent du	preneur) :	
Nom et prénom de l'assu	ıré :	
•		Fax :
Adresse :		
		Qualité :
Information concernant	t les circonstances de l'accident :	
Date et heure :		
	•	
Circonstances (aussi p		
Parties adverses :		
1 Nom et prénom :		
		Fax :
Assujetti à la TVA :	□ oui %	
	□ non	
N₀ de compte : IBAN :		
Institution fin. : BIC :		
Compagnie d'assurance		
Node contrat :		Référence :

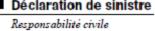


Responsabilité civile



Description détaillée de	s dégâts :		
Dégâts matériels :			
Dégâts corporels :			
2. Nom et prénom :			
·		Fax :	
Assujetti à la TVA :	□ oui	%	
	□ non		
N₀ de compte : IBAN :			
Institution fin. : BIC :			
Compagnie d'assurance	:		
N₀ de contrat :		Référence :	
December of the U.S. de			
Description détaillée de	•		
-			
Y a t'il des témoins ? □	oui 🗆 non		
1. Nom et prénom :			
Adresse :			
2. Nom et prénom :			
Adresse :			
Autodiff code discute			
Autorité verbalisante :			
Est-ce que les autorités o	•		
Par :			
		AL Ju DV.	
En date du : /	/	N₀ du PV :	
A remplir si notre assur			
Est-ce que l'assuré a so	ouscrit la garantie Pro	rotection Juridique auprès de Providis? ☐ oui ☐ non	
Si oui, déclarer le sinistre Tél. 02/664.42.20 – Fax ( Informations complément	02/664.00.95 – E-mail i	Boulevard Emile Jacqmain 20 – B-1000 Bruxelles I info@providis.be	







ses produits et services d'assurances.  Ces données peuvent être communiquées à des tiers lors concernée a le droit de prendre connaissance de ces don	par AG Insurance, responsable du traitement, pour la gestion de squ'il existe pour ce faire une obligation légale. La personne anées et de les faire rectifier auprès de AG Insurance.  nant ma santé, sont traitées par des gestionnaires, pour autant que tâches.
Les données obtenues sur les personnes seront traitées p ses produits et services d'assurances. Ces données peuvent être communiquées à des tiers lors	par AG Insurance, responsable du traitement, pour la gestion de squ'il existe pour ce faire une obligation légale. La personne
Les données obtenues sur les personnes seront traitées p	
Je, soussigné, déclare que les réponses ci-dessus sont c	omplètes et correspondent à la vérité.
L'assuré est-il d'accord que la partie adverse ou la pe	ersonne lésée soit éventuellement indemnisée? 🗆 oui 🗆 non
Qui, Selon rassure, est responsable de raccident ?	
Qui, selon l'assuré, est responsable de l'accident ?	